|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  | |
|  | Chaumont, le 21 juillet 2022 |
|  | |  | A l’attention du service Ressources Humaines |
| **Objet :** Rapport Social Unique 2021 | | | |

Mesdames, Messieurs, les Maires, les Présidents,

Nous vous informons de l’ouverture le **27 juillet 2022** de la campagne de collecte des données sociales 2021. Institué par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le **Rapport Social Unique (RSU)**, se substituant au Bilan Social, doit être élaboré désormais chaque année et rassemble des indicateurs relatifs à la gestion des ressources humaines.

Le **Rapport Social Unique (RSU)** constitue l’outil de référence pour renforcer la lisibilité de l’emploi public territorial. Il permet d’apprécier la situation de votre collectivité ou de votre établissement public à la lumière des données sociales regroupées sous plusieurs items tels que les effectifs, la formation, l’absentéisme, le temps de travail, les conditions de travail, la rémunération et les droits sociaux**.**

Toujours soucieux de vous simplifier sa réalisation, le CIG de la Grande Couronne met à votre disposition **l’application web de saisie « Données sociales » (**<https://bs.donnees-sociales.fr/>**)**

Elle permet le **pré-remplissage de votre rapport social unique** à partir d’une extraction de vos données issues de votre **déclaration N4DS 2021 ou de vos 12 DSN mensuelles 2021** tout en garantissant l’anonymat et la protection de vos données.

L’application dispose d’un mode de saisie **« agent par agent »** permettant de renseigner les diplômes ainsi que les métiers de vos agents.

De nouveaux **contrôles de cohérence** permettent de renforcer la qualité et la fiabilité de vos données.

Elle rassemble l’ensemble des enquêtes au sein d’une seule : **Rapport Social Unique et GPEEC.**

Des **compléments d’informations** (infobulle) ainsi qu’une **foire aux questions** ont été réalisés afin de vous aider dans la saisie.

Vous pourrez accéder à la **saisie en ligne** de vos enquêtes à partir du **27 juillet 2022**. Pour rappel, votre identifiant correspond à votre numéro SIRET et votre mot de passe est le même que l’année précédente.

Afin de vous aider à valoriser pleinement vos données sociales issues de la saisie, nous pourrons vous proposer, consécutivement à la validation de votre rapport social unique, un document synthétique automatisé de 5 pages reprenant l’essentiel des indicateurs.

Par la suite, nous vous proposerons également la réalisation d’un rapport social unique comparé vous permettant d’évaluer vos données avec un échantillon de collectivités de la même strate. Cette analyse participe au pilotage d’une GPEEC efficiente en présentant des indicateurs pratiques tels que le pourcentage d’agents formés, la pyramide des âges, le poids de la masse salariale, le taux de turn-over, le taux d’absentéisme, …

En complément de ce rapport social unique personnalisé, vous pourrez également disposer de synthèses concernant d’autres thématiques comme le Rapport de Situation Comparée (relatif à l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes), la synthèse absentéisme, la synthèse RASSCT, la synthèse relative aux risques psycho-sociaux.

Espérant avoir répondu à vos attentes et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, les Maires, les Présidents, à mes sentiments les meilleurs.

Fait à Chaumont

Le Président du Centre de Gestion

Une image contenant texte

Description générée automatiquement

Jean-Marie WATREMETZ